

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Contopp - ZERO 21

Date de révision: 02.03.2023

Code du produit: 20.913.100

Page 1 de 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Contopp - ZERO 21

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Adjuvants de chapes pour séchage rapide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	KNOPP GmbH	
Rue:	Adolf - Oesterheld - Straße 1	
Lieu:	D-97337 DETTELBACH	
Boîte postale:	1180	
	D-97337 DETTELBACH	
Téléphone:	+49(0)932491990	Téléfax: +49(0)9324919966
e-mail:	info@knopp-chemie.com	
Interlocuteur:	Wolfgang Schnabel	
Internet:	www.knopp-chemie.com	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Conseils de prudence**

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Composition/Informations sur les composants

Mélange de résines solubles dans l'eau et les savons d'acides gras.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Contopp - ZERO 21

Date de révision: 02.03.2023

Code du produit: 20.913.100

Page 2 de 4

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatibilités de stockage:

Matières à éviter: Base.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Classe de stockage:

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
107-21-1	Ethylèneglycol (vapeur)	20	52		VME (8 h)	
		40	104		VLE (15 min)	
107-41-5	Hexylèneglycol	25	125		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée:

Lunettes de protection hermétiques. Masque de protection du visage.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection de la peau

Protection du corps appropriée:

Combinaison. Bottes.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Mesures organisationnelles de prévention des expositions

Respecter la date de péremption.

Mesures techniques pour éviter l'exposition

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

liquide

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Contopp - ZERO 21

Date de révision: 02.03.2023

Code du produit: 20.913.100

Page 3 de 4

Couleur:	bleu-vert	
Odeur:	comme: Savon.	
		Testé selon la méthode
pH-Valeur (à 20 °C):		9,5 ± 1 ISO 4316
Modification d'état		
Point de fusion:		0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		100 °C
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair:		>150 °C
Inflammabilité		
solide:	Aucune donnée disponible	
gaz:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité:		
Limite supérieure d'explosivité:		
Température d'inflammation:	Aucune donnée disponible	
Densité (à 20 °C):		1,02 ± 0,02 g/cm ³ ISO 758
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		complètement miscible
Coefficient de partage:	Aucune donnée disponible	
Durée d'écoulement: (à 23 °C)		10 -14 4 DIN 53211

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses lors de la manipulation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement.

10.4. Conditions à éviter

Matières à éviter:
Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu Produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Aucune information disponible.

Irritation et corrosivité

légèrement irritant.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune information disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique
EC50: >100 mg/l
Temps d'exposition: 48 h
espèce: Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Méthode: OECD 302B / ISO 9888 / CEE 88/302 annexe V, C.9
< 70 %
Modérément/partiellement éliminable de l'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Contopp - ZERO 21

Date de révision: 02.03.2023

Code du produit: 20.913.100

Page 4 de 4

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 0,1 % (< 0,1 g/l)

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)